

PASSESPORT DU JEUNE ARCHER





IDENTITÉ DU TITULAIRE

NOM :

Prénom :

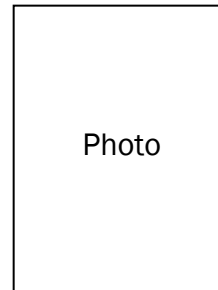
Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de Licence :

Adresse :

.....



Signature du titulaire

Téléphone domicile des parents :

e-mail domicile des parents :

Délivré le :

Nom du Club :

Département :

Ligue :

Nom du Président de Club :

Signature du Président
et cachet du club.



CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE- INDICATION

À LA PRATIQUE DU TIR À L'ARC

NOM :

N° de licence :

SAISON : DATE : Signature et cachet du Médecin (obligatoire)	SAISON : DATE : Signature et cachet du Médecin (obligatoire)
SAISON : DATE : Signature et cachet du Médecin (obligatoire)	SAISON : DATE : Signature et cachet du Médecin (obligatoire)

SUIVI MÉDICAL DES POUSSINS

Le certificat de non contre-indication à la pratique sportive en compétition doit être établi par un médecin agréé par la F.F.T.A.

VALIDITÉ DU CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat doit dater de moins d'un an pour la délivrance de la 1^{ère} licence. Pour le renouvellement des archers compétiteurs, le certificat est lié à la validité de la licence et doit dater de moins de 3 mois.



AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,
agissant en tant que parent (ou tuteur), autorise la F.F.T.A. et son
représentant légal à faire pratiquer sur
tout acte médical ou chirurgical d'urgence que nécessitera son état.

J'accepte toute hospitalisation dans l'hôpital compétent le plus proche.
(le renouvellement annuel est nécessaire).

Saison fait à , le
(Signature)

Saison fait à , le
(Signature)

Saison fait à , le
(Signature)

Saison fait à , le
(Signature)

Pour concourir dans une catégorie supérieure, le licencié doit se « surclasser » et subir un examen médical spécifique qui donne lieu à la délivrance d'un Certificat Médical de Surclassement :

- « Simple Surclassement » pour accéder à la catégorie immédiatement au-dessus : le certificat peut-être délivré par tout Docteur en Médecine au choix du licencié sauf pour les Poussins qui doivent obtenir un certificat délivré par un médecin agréé par la F.F.T.A.

- « Double Surclassement » (deux catégories d'âge au-dessus) qui ne peut être délivré que par un médecin agréé par la F.F.T.A.

Pour le Certificat Médical de Surclassement, il est demandé au médecin examinateur d'apprécier l'adaptation des capacités physiques de l'archer à la puissance du matériel utilisé (examen en situation de tir, arc tendu).

Les Poussins, en dernière année de cette catégorie ne peuvent bénéficier que d'un simple surclassement en catégorie Benjamin. Ils ne peuvent prendre part qu'aux compétitions qui sont ouvertes aux poussins surclassés.

LES "PLUMES DE PROGRESSION": pour les poussins (Arc classique et d'initiation)

➤ Conditions d'obtention :

Les scores à réaliser se font par volées de 2 flèches, sur blason de Ø 80 cm évidé au 7 (jaune et rouge enlevés), le blason étant retourné :

- une flèche en zone évidée vaut 5 points,
- une flèche en zone blanche vaut 3 points.

Au maximum, une volée d'essai (2 flèches) est autorisée.

Plumes	Distances de tir	Nombre de flèches	Scores à réaliser
Blanche	6 m	4 x 2 flèches	24 points
Noire	8 m	4 x 2 flèches	24 points
Bleue	10 m	6 x 2 flèches	36 points
Rouge	12 m	6 x 2 flèches	36 points
Jaune	15 m	6 x 2 flèches	36 points

PLUMES DE PROGRESSION				
Plume	Score	Date	Lieu	Signature
Blanche				
Noire				
Bleue				
Rouge				
Jaune				

LES "FLECHES DE PROGRESSION" : pour toutes les catégories, en particulier les débutants (Arc classique, d'initiation et Arc à poulies)

➤ Conditions d'obtention :

Au maximum, 2 volées d'essai sont autorisées.

Flèche	Distances de tir	Nombre de flèches	Scores à réaliser	Diamètre du blason
Blanche	10 m	6 x 3 flèches	140 points	80 cm
Noire	15 m			
Bleue	20 m			
Rouge	25 m			
Jaune	30 m			
Bronze	30 m	12 x 3 flèches ou 6 x 6 flèches	310 points	122 cm
Argent	50 m			
Or	70m			

FLECHES DE PROGRESSION				
Flèche	Score	Date	Lieu	Signature
Blanche				
Noire				
Bleue				
Rouge				
Jaune				
Bronze				
Argent				
Or				

GÉNÉRALITÉS :

Les Catégories :

- Avec l'arc classique : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Filles et Garçons.
- Avec l'arc à poulies : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Filles et Garçons.

Les distances de tir :

- Poussins : la distance de tir est de 10 mètres (en salle comme en extérieur).
- Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors : la distance de tir est de 15 mètres (en salle comme en extérieur).

Les temps de tir :

- 2 minutes pour une volée de 3 flèches.

Les niveaux :

- 5 niveaux sont reconnus : Niveau Poussins – Niveau 3 – Niveau 2 – Niveau 1 – Niveau As.

	Poussins uniquement	3	2	1	AS - Cadets et Juniors uniquement
Distances de tir	10 m	15 m	15 m	15 m	15 m
Diamètre des blasons	122 cm	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm

Au premier concours, les Poussins débutent en "Niveau Poussins", les autres catégories en "Niveau 3".

Un jeune ne peut participer à une rencontre "Spécial Jeunes" après avoir pris part à un concours donnant accès à un classement national.

Un jeune se présentant sans justificatif de niveau, sera classé en "Niveau AS" pour les Cadets et Juniors, en "Niveau 1" pour les Benjamins et les Minimes, sauf au premier tir.

Il n'est pas possible de revenir à un niveau inférieur.

La présentation du Passeport Jeunes, de la Licence Fédérale et du Certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition est obligatoire. Ces documents doivent être en cours de validité.

Le passage de niveau est validé par l'Arbitre de la rencontre.

Les Poussins sortent du "Spécial Jeunes" en "Niveau 2", les Benjamins et les Minimes en "Niveau 1" et les Cadets et Juniors en "Niveau AS". A partir de ce moment là, ils peuvent participer aux compétitions qualificatives.

L'organisation :

Deux possibilités au choix de l'organisateur :

- la rencontre se déroule en 2 séries de 7 volées de 3 flèches,
- la rencontre se déroule sur 1 série de 10 volées de 3 flèches suivie de finales en round (pas de duel, sauf en finale). **Il n'y a pas de finale dans le "Niveau Poussins".**

Chaque étape des rounds (1/32, 1/16, 1/8, 1/4, 1/2 et finale se tire en 3 volées de 3 flèches).

Les égalités sont départagées au nombre de 10 puis de 9.

Flèches de barrage en finale uniquement. Les Archers ayant perdu en 1/2 finale sont classés selon leur score lors de ce tir.

Les filles et les garçons, les arcs classiques et les arcs à poulies sont classés ensemble dans les niveaux. Cependant, en fonction du nombre de participants, souvent lié à la taille de la Ligue, il est possible de les séparer et cela, pour un ou plusieurs niveaux.

Les arcs à poulies utilisent le "10 réduit".

Les planchers de passage de niveau :

Changement de niveau (filles et garçons)	Scores à réaliser sur 2 fois 7 volées	Scores à réaliser sur 10 volées	Couleur de flèche requise pour changer de niveau
Niveau Poussin à Niveau 3	336 points	240 points	
Niveau 3 à Niveau 2	336 points	240 points	Flèche Blanche
Niveau 2 à Niveau 1	308 points	240 points	Flèche Noire
Niveau 1 à Niveau AS	280 points	200 points	Flèche Bleue

Les planchers de sortie du "Spécial Jeunes" :

Pour changer de niveau, il faut :

- soit réaliser une fois le score de changement de niveau,
- soit obtenir la flèche de progression correspondante.

Sortie de niveau (filles et garçons)	Scores à réaliser sur 2 fois 7 volées	Scores à réaliser sur 10 volées	Couleur de flèche requise pour changer de niveau
Sortie pour les Poussins	308 points	220 points	Flèche Noire
Sortie pour les Benjamins et les Minimes	280 points	200 points	Flèche Bleue
Sortie pour les Cadets et les Juniors	252 points	180 points	Rouge

Je débute mon premier "Spécial Jeunes" en NIVEAU :

Niveau de l'Archer	Type de "Spécial Jeunes"	Score réalisé	Date	Lieu	Nom et visa de l'Arbitre
Poussin	10 volées (*)				
	2 x 7 volées (*)				
3	10 volées (*)				
	2 x 7 volées (*)				
2	10 volées (*)				
	2 x 7 volées (*)				
1	10 volées (*)				
	2 x 7 volées (*)				
AS	10 volées (*)				
	2 x 7 volées (*)				

(*) - Rayer le cas non choisi

BRAVO !

Tu as maintenant franchi les étapes du "Spécial Jeunes" permettant d'accéder aux concours qualificatifs de la F.F.T.A. dans ta catégorie.

Les Catégories :

- Avec l'arc classique : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Filles et Garçons.
- Avec l'arc à poulies : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Filles et Garçons.

Les distances de tir :

Ces rencontres ont lieu sur un parcours de 12 cibles :

- 6 cibles de Tir en Campagne sur blasons de 20, 40, 60 et 80 cm :
 - 3 cibles à distance connue (20, 40 et 60 cm)
 - 3 cibles à distance inconnue (40, 60 et 80 cm).
- 3 cibles de tir 3D.
- 3 cibles de Parcours Nature.

L'implantation des cibles peut être panachée.

Ordre de tir :

1 – Parcours Nature :

Les Archers tirent des piquets correspondant à leur niveau (flèches ou plumes) :

- flèches jaunes et rouges :

1 ^{ère} flèche	piquet rouge	de 5 à 25m
2 ^{ème} flèche	piquet bleu	de 5 à 20m

- flèches bleues et noires :

1 ^{ère} flèche	piquet bleu	de 5 à 20m
2 ^{ème} flèche	piquet blanc	de 5 à 15m

- flèches blanches et plumes :

les 2 flèches	piquet blanc	de 5 à 15m
---------------	--------------	------------



268 - 270, rue de Brément
93561 ROSNY SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01.48.12.12.20
Fax : 01.48.94.23.48
Internet : WWW.ffta.fr
E-mail : ffta@ffta.fr